



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n°2016-138
**APPROBATION DES PRINCIPALES
CARACTERISTIQUES DE
L'ACCORD-CADRE A BONS DE
COMMANDE DE LOCATION
D'ENGINS**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 29 août 2016 et affichée le
29 août 2016.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 28 SEPT 2016

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi 6 septembre, le
Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après
convocation légale sous la présidence de M. Olivier
Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed
Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude
Maillet 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard
Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar,
Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Infante,
Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme
Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel
Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot,
Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe
(par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Ludovic
Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert
M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine
Mounien (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine
Gossard (par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe),
Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli),
M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Mikaëla
Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot à
17h12, Mme Valérie Auber à 17h12, Mme Bibi-Fatima
Anli à 17h18.

Départ (s) en cours de séance : M. Bernard Robert
3^{ème} adjoint à 18h34.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, M. Hary Auber (absent
excusé), Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

.....
.....

**APPROBATION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'ACCORD-
CADRE A BONS DE COMMANDE DE LOCATION D'ENGINS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 25, 67 à 68 du décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » du mardi 23 août 2016,

Vu le rapport présenté en séance du 6 septembre 2016 relatif à l'approbation des principales caractéristiques de l'accord-cadre à bons de commande de location d'engins,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les principales caractéristiques du projet d'accord-cadre comme mentionné dans le rapport,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer l'accord-cadre correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

APPROBATION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE LOCATION D'ENGINS

Le présent rapport a pour objet d'approuver les principales caractéristiques de l'accord cadre à bons de commande de location d'engins.

Dans le cadre de la gestion des espaces verts de la ville il est nécessaire de retenir un prestataire pour permettre la location de divers engins.

Le contrat actuel prenant fin le 31 décembre 2016, il est soumis à l'approbation du Conseil municipal les principales caractéristiques de ce contrat:

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Estimation annuelle</i>
1	1 tractopelle avec godet articulé	80 000 € HT
2	1 camion 19 tonnes avec benne de terrassement	67 500 € HT
3	Divers engins de travaux publics - 1 Chargeur sur roues de 180 cv - 1 Pelleteuse sur roue de 90 à 125 cv - 1 Compacteur double bille, 1, 9 tonne, 6 cv	8 300 € HT

Le contrat sera passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et sans maximum.

L'accord-cadre sera passé pour une durée courant de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2017 puis sera reconduit tacitement du 1er janvier au 31 décembre de l'année considérée pour une durée maximum de reconduction de 3 ans. Le marché ne pourra excéder le 31 décembre 2020.

La consultation sera engagée selon la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 25, 67 et 68 du décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016.

Le Conseil municipal est appelé à :

- approuver les principales caractéristiques du projet d'accord-cadre,
- autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer l'accord-cadre correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

Affaires suivies par la Direction des affaires générales : Service Achats-Marchés
Et la Direction des services techniques : Service Environnement

